



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

le Conseil municipal de la commune de Russin

est convoqué le

**Lundi 2 Juin 2025, à 19 heures
Salle du Conseil**

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat validant les élections des conseils municipaux du 23 mars 2025;
2. Prestation de serment des membres du Conseil municipal devant la doyenne ou doyen d'âge ;
3. Election du bureau du Conseil municipal. Président, vice-président et secrétaire. (la présidente nouvellement élue ou le président nouvellement élu recevra immédiatement la prestation de serment de la doyenne ou du doyen d'âge).
4. Désignation des membres des différentes commissions.

Russin, le 22 mai 2025


Olivier FAVRE
Maire

